

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCES

* AVOINE BANNIERE 44 MC No 1	
F. A. B., Québec ou Ste-Rosalie Jct.	\$1.00 par 34 lbs sacs inclus
AVOINE BANNIERE 44 MC No 2	
F. A. B., Québec ou Ste-Rosalie Jct.95 " " " "
Demandez les prix POUR CHAR COMPLET minimum 1,500 minots.	

LES MARCHANDISES INDIQUEES CI-APRES DOIVENT ETRE EXPEDIEES DE STE-ROSALIE JCT., ET LES FRAIS DE TRANSPORT SONT A LA CHARGE DES ACHETEURS :

* Avoine Bannière enregistrée.....	Demandez nos prix.
* Avoine Alaska enregistrée.....	Demandez nos prix.
Avoine Alaska No 1 (Sacs inclus).....	1.45 par 34 lbs
* Blé Marquis enregistré (Kjellander).....	Demandez nos prix 3.00 " 60 "
* Blé Marquis No 1.....	2.40 " " "
* Blé Huron enregistré.....	Demandez nos prix.
* Blé Huron No 1.....	2.60 par 60 "
Sarrasin Argenté No 1.....	1.50 " 48 "
* Orge O. A. C. No 21 enregistrée.....	1.85 " " "
* Orge O. A. C. No 21 No 1.....	1.60 " " "
* Orge Duckbill, No 1 deux rangs.....	2.00 " " "
* Pois Vigne dorée No 1.....	3.00 " 60 "
* Pois Chancelier No 1.....	Demandez nos prix.
Fèves blanches No 1.....	3.75 par 60 lb.
Lentille Noire No 1.....	Demandez nos prix.
Seigle de Printemps No 1.....	2.25 par 56 lbs
Mil No 1 Rosalie, Québec.....	9.50 " 100 "
Mil No 2, Québec.....	8.50 " " "
Mil No 1, La Reine.....	9.00 " " "
Trèfle Mammoth No 1, Rosalie.....	40.00 " " "
Trèfle Rouge No 1, Rosalie, Québec.....	38.00 " " "
Trèfle Rouge No 2, Québec.....	35.00 " " "
Trèfle Rouge No 1, Rosalie Canadien, Ont.....	36.00 " " "
Trèfle Rouge No 1, Importé.....	35.00 " " "
Trèfle Alsike No 1, Rosalie.....	31.00 " " "
Trèfle Alsike No 1, La Reine.....	30.00 " " "
Trèfle Blanc No 1, Rosalie.....	55.00 " " "
Trèfle d'Odeur à fleur blanche No 1.....	12.00 " " "
* Luzerne Grimm No 1 (véritable).....	38.00 " " "
Buzerne Panachée No 1 (Comté de Peel).....	35.00 " " "
Millet Japonais No 1.....	12.00 " " "
Graine de Lin No 1.....	7.50 " " "
Soleil Géant de Russie No 1.....	13.00 " " "
Dactyle Peletonné No 1.....	40.00 " " "
Fétuque des Prés No 1.....	60.00 " " "
Pâturin des Prés No 1.....	65.00 " " "
Navette Naine d'Essex No 1.....	12.00 " " "
Blé d'Inde:	
* Longfellow No 1.....	2.75 par 56 lbs
* Compton No 1.....	2.75 " " "
* Sanford No 1.....	2.75 " " "
* Wisconsin No 7, No 1.....	2.25 " " "
Leaming amélioré No 1.....	2.15 " " "
* Golden Glow No 1.....	2.25 " " "
* White Cap Yellow Dent No 1.....	2.25 " " "
* Jaune de Québec No 28, No 1.....	3.50 " " "
North Western Dent No 1.....	2.25 " " "

Les sacs en jute, autres que ceux d'avoine, seront chargés à \$0.15 chacun. Les sacs en coton seront chargés 0.40 chacun. Ils ne sont pas retournables.

GRAINES DE RACINES

	1 à 5 lbs	5 lbs et plus
Géante Rose.....	\$0.60 la lb	\$0.50 la lb
Jaune Stryno.....	.60 "	.50 "
Perfection.....	.60 "	.50 "
Mammoth Rouge Colossale.....	.55 "	.45 "
* Géante Jaune Intermédiaire.....	.60 "	.50 "

Choux de Siam.....	* Westbury de Hall.....	.70 "	.60 "
	Buffalo.....	.60 "	.50 "
	* Magnum Bonum.....	.60 "	.50 "
	Bijou Canadien.....	.60 "	.50 "
Carottes.....	* Blanches des Vosges.....	.75 "	.65 "

Les commandes doivent être adressées directement à Ste-Rosalie Jct.

CONDITIONS DE PAIEMENT : —COMPTANT

Pour les Cercles Agricoles, Sociétés Coopératives, Sociétés d'Agriculture et les Syndicats d'Elevage de la province de Québec, un escompte de 3% sera alloué pourvu que leur compte soit acquitté pour le 1er juin 1928. Pour ces mêmes Associations, nous paierons le fret sur les mils et trèfles.

Tous ces prix sont sujets aux changements du marché et à notre confirmation finale.

Nos semences sont sélectionnées avec le plus grand soin et sont analysées en conformité avec la "Loi des Semences, 1923", mais nous ne donnons aucune garantie directe ou indirecte quant à leur description, leur qualité, leur production ou toute autre chose qui les concerne et nous ne serons nullement responsables de la récolte.

Les variétés de semences qui sont marquées d'une étoile (*) sont particulièrement recommandées par le "Conseil Provincial des Semences". Profitez de ses suggestions.

ENGRAIS CHIMIQUES

Par char complet contenant au moins 20 tonnes, pour livraison au temps désiré, d'ici au 1er mai 1928, nous cotons le Superphosphate, titrant 16% d'acide phosphorique assimilable, en sacs de 167 livres, à raison de \$18.50 la tonne, livré aux stations de la province de Québec, à l'exception du district du Lac St-Jean et de celui à l'est de Rimouski.

Aucun autre engrais ne peut être mis dans les chars de Superphosphate.

Les commandes moindres qu'un char seront expédiées de Ste-Rosalie Jct., aux prix suivants, le fret de Ste-Rosalie Jct. à destination sera payable par l'acheteur.

	Titrage	Pesanteur des sacs	Prix la tonne
Superphosphate.....	16% Ac. Ph. Ass.	167 lbs	\$ 21.00
Phosphate Thomas.....	16% Ac. Ph. Ass.	200 "	18.00
Muriate de Potasse.....	48% Potasse	200 "	43.00
Sulfate de Potasse.....	48% Potasse	200 "	53.50
Nitrate de Soude.....	15% Azote	167 "	59.00
Sulfate d'Ammoniaque.....	20% Azote	200 "	55.00

Conditions de paiement: Par char complet: Traite à vue attachée au con-

naissance. Par quantité moindre, argent accompagnant la commande.

CRIBLES "SUPRÊME"

Ces cribles sont fabriqués dans la province de Québec et sont pourvus de plusieurs améliorations importantes que les cribles américains n'ont pas.

Crible Suprême No 1 avec 15 passes.....	\$ 40.00
Cribles Suprême No 2 avec 15 passes.....	50.00

BOITES SANITAIRES No 2 1/2 POUR CONSERVES

(Par caisses de 250 boîtes)

Emaillées.....	\$10.50 la caisse
Non émaillées.....	9.50 "
Couvercles supplémentaires.....	1.50 le cent

Les frais de transport sont à la charge de l'acheteur et l'argent doit accompagner la commande.

ATTENTION

Nous désirons faire remarquer à nos clients que le trèfle que nous vendons sous la désignation de "QUEBEC" est dans des sacs scellés, portant un certificat de provenance d'un inspecteur de la Division des Semences du gouvernement fédéral. Les sacs contiennent environ 140 livres et il est recommandable d'acheter des sacs complets, afin d'avoir le sceau et le certificat.

Il est important de bien noter la différence qu'il y a entre le trèfle récolté dans la province de Québec et désigné sous ce nom et celui vendu comme "CANADIEN" mais récolté dans une autre province. Seul le "QUEBEC" est en sacs scellés.

Coopérative Fédérée de Québec

Dept. des Grains de Semences

Ste-Rosalie Jct.

Cté. Bagot, P. Q.

LA COO

SECTION DES ACHATS.

GRAINS

Le marché aux grains a subi un peu près générale au cours de la dernière et nous avons vu tous les augmenter assez sensiblement. L'avoine est au nombre de ceux qui le plus remarquer; l'orge suit de près; le blé d'Inde de même; le blé est ce qui fait le moins remarquer dans les que nous avons dû enregistrer.

Le ton général de ce marché est à la hausse et l'on s'attend encore à de nouveaux changements. Les activités fortes et les transactions nombre

Il s'est fait au cours de la semaine des fortes expéditions; il a été par conséquent considérable de commandes pour la livraison future, ce qui donne à la culture une activité générale qui accentue en plus la tendance à la hausse que nous avons notée depuis quelque temps.

FARINES

Nous n'avons pas de changements ressortir sur ce marché et l'on ne généralement que nous devions tendre à du nouveau sur ce marché moins pour quelques jours et laisse entendre que les prix se dront quelques jours au niveau sont rendus. Toutefois il ne faut se laisser prendre aux apparences dire pour une période de stabilité réalité ne serait qu'une période tion.

Les prix que l'on demande actuellement sont les suivants: première patente deuxième patente, \$7.10, et pour forte à boulanger, \$6.90, en sacs par chars complets, f.a.b. Mont

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Depuis quelques semaines les se font plus facilement quoiqu'on pas encore s'en procurer en quantités qu'on le voudrait; il y a ration sensible sous ce rapport tend à ce que les choses reprennent longtemps leur cours normal.

Les prix, à la suite de l'augmentation de la semaine dernière, restent et l'on demande actuellement \$35.00; pour le gru rouge, \$37.00; le gru blanc, \$45.00 la tonne, f.a.b. réal, par quantités de chars complets.

Ces prix ne s'appliquent pas à ceux ont signé des contrats à l'automne se sont protégés contre les hautes en connaisseurs qui reçoivent au en vertu de ces contrats, de \$3.00, \$4.00 et même \$5.00 la moins cher que ce qui se paye ment. On comprend les avantages à ne pas négliger de voir à d'engrais alimentaires. Le meilleur pour voir à cette question est heure à l'automne. On peut, de fortes sommes pour peu qu'on place ses commandes au bon

GRAINS ET GRAINES DE

Ce marché se fait remarquer plus que les autres parmi les produits agricoles, par la grande qui règne dans les transactions depuis quelque temps.

Ceux qui ont besoin de grains printemps n'ont pas de temps pour réserver les quantités de besoin et c'est ce qui entraîne quelques jours surtout un renouvellement constaté sur ce marché.

Nous tenons à ce propos l'attention des cultivateurs sur qu'il y a pour eux de se procurer que possible des grains et de provenance canadienne et surtout provenant de notre province. Une récente circulaire de la Commission Centrale d'Ottawa nous dit en toute confiance prouvé que les semences de canadienne sont de beaucoup meilleures que l'on peut se procurer. Ce n'est donc pas perdre de temps d'acheter chez nous. Il faut valuer des grains et graines.

Nous recommandons particulièrement l'avoine Bannière No 44M tout spécialement recommandée par les autorités en la matière une avoine supérieure à tout ce qui se vend sur le marché actuellement.